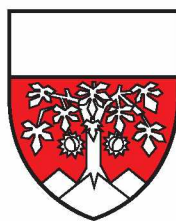


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable :
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction :
Greffe municipal

Impression :
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX COINS DU MONT



Billet du Syndic

Elections communales

Durant le premier semestre de l'année prochaine, les électrices et électeurs vaudois seront appelés à renouveler leurs autorités communales. Pour notre Commune, il s'agit de désigner les 65 membres du Conseil communal ainsi que leurs 11 suppléants et d'élire 7 municipaux dont le Syndic. L'élection des Conseillers communaux et de leurs suppléants a lieu, comme par le passé au système majoritaire, par opposition à la proportionnelle pour les communes dans lesquelles les candidats figurent sur des listes de partis.

Dans le système majoritaire, les candidats sont élus en fonction du nombre de voix qu'ils obtiennent personnellement. Dans le système proportionnel,

les suffrages obtenus par chaque liste de parti déterminent le nombre de leurs élus au sein du Conseil communal.

Le déroulement de ces élections sera le suivant:

Mercredi 12 janvier 2011 à 20h15, aura lieu à l'Aula du Collège du Mottier, une assemblée de commune pour laquelle toutes les électrices et électeurs de la Commune recevront une convocation à mi-décembre prochain qu'ils devront présenter à l'entrée de la salle pour participer à cette assemblée. Il s'agira de présenter les candidates et candidats pour l'élection du Conseil communal et de la Municipalité. Une liste de tous les candidats sera établie pour le corps délibérant et une autre pour ceux qui briguent un siège à la Municipalité. Chaque candidat devra apposer sa signature sur la liste où il figure et remettra une photo passeport au Greffe municipal jusqu'au 24 janvier à 12 heures au plus tard, date limite officielle du dépôt des listes.

Le premier tour de ces élections aura lieu le dimanche 13 mars. Une deuxième assemblée de commune est déjà prévue le lundi 14 mars 2011 à 20h15 au même endroit pour le cas où les 65 sièges du Conseil communal n'auraient pas été tous pourvus et pour l'établissement de la liste des 11 suppléants ainsi que pour un second tour éventuel pour la Municipalité. Ce second tour se déroulera le dimanche 3 avril. Quant à l'élection du Syndic le premier tour est fixé au dimanche 15 mai et le second au 5 juin 2011.

Pourquoi 7 municipaux ?

On me demande parfois pourquoi nous sommes sept à la Municipalité alors que la plupart des communes de l'importance de la nôtre en comptent cinq. Il y a plusieurs explications. La première découle des charges croissantes que les membres de l'Exécutif doivent accomplir notamment en raison des nombreuses séances auxquelles ils sont astreints de participer durant la journée alors que par le passé, il y en avait beaucoup moins et qu'elles se déroulaient généralement en dehors des heures de travail. De plus, l'importance régionale de notre commune oblige, pour des questions stratégiques, les membres de notre Municipalité à s'engager personnellement dans divers comités de direction d'organisations intercommunales ou régionales.

Il faut être conscient que le nombre d'heures que les membres de la Municipalité consacrent à leur mandat continuera d'augmenter en raison de la multiplication des tâches qui sont dévolues aux communes non seulement en matière d'aménagement du territoire mais encore au niveau de la prise en charge des jeunes enfants et des écoliers. Durant la législature qui s'achève, les sept municipaux ont consacré ensemble chaque année un total de 3'750 heures à l'accomplissement de leur mandat. Cela représente une augmentation de plus de 9 % par rapport à la législature précédente. Ce nombre permet aussi de travailler avec une administration moins importante que ce serait le cas avec cinq municipaux.

Ce nombre de sept a aussi une explication historique. La Commune comptant trois hameaux, le Petit-Mont, le Grand-Mont et les Planches qui figurent dans les armoiries où un marronnier, et non pas un châtaignier comme on pourrait le penser, est planté sur celui du milieu qui représente le Petit-Mont.

Ce dernier était autrefois le plus peuplé des trois. Ce Hameau comprend les Martines, Manlout, Penau, l'Est de la route de la Blécherette jusqu'à la Place de Coppoz. Le Grand-Mont se trouve à l'Ouest des routes de la Blécherette et de Cugy. Quant à celui des Planches, il s'étend entre la partie Est de la route de Cugy à partir du Café Le Central et le Nord de la route du Jorat. Les rivalités qui caractérisaient autrefois les relations des habitants de ces trois hameaux entre eux, sont notamment à l'origine du nombre actuel de municipaux qui est de sept; nombre assez peu fréquent pour une commune de l'importance de la nôtre. Lors de l'élection de la Municipalité par le Conseil communal, on commençait par élire un municipal du Petit-Mont, puis un du Grand-Mont et ensuite celui des Planches. Le premier tour ainsi réalisé, on passait au deuxième selon le même ordre après quoi, le septième élu devait obligatoirement provenir du Petit-Mont.

Conseil communal

Les 65 membres du Conseil communal doivent aussi consacrer un certain nombre d'heures à l'exercice de leur mandat. Il y a ceux qui font partie du bureau du Conseil, soit le Président, les deux Vice-présidents, les deux scrutateurs, et les deux suppléants. Le bureau procède, le dimanche au dépouillement des votations et des élections et prépare les convocations aux séances du Conseil communal.

Il y a aussi les Commissions permanentes pour les Finances et la Gestion. La première examine le budget et les comptes et doit rapporter sur toutes les demandes de crédit de la Municipalité. La seconde rapporte chaque année au mois de juin sur la gestion de la Municipalité.

Enfin, il y a des commissions ad hoc, désignées par le bureau pour étudier les préavis et rapporter sur les propositions municipales devant faire l'objet d'une décision du corps délibérant.

Le plénum siège environ six fois par an et chaque membre reçoit un dossier de séance contenant les préavis municipaux. L'étude de ces documents prend aussi un certain temps afin de pouvoir décider en connaissance de cause.

Ce numéro «Aux 4 Coins du Mont» étant le dernier de l'année, je vous présente fidèles lectrices et lecteurs, tous mes vœux et ceux de la Municipalité pour une heureuse année 2011, emplie de joie, de bonheur et de satisfactions diverses.

Daniel Grosclaude, Syndic

Reflets du Législatif

Le crédit de construction pour de nouveaux vestiaires sur le site du Châtaigner ainsi qu'une diminution du point d'impôt votés en séance du Législatif du 11 octobre dernier

Arrêté d'imposition 2011 revu à la baisse

Les documents présentés par la Municipalité et la Commission des Finances s'opposent. Si la première défend un maintien du taux d'imposition à 70 %, la seconde se prononce en faveur de l'application du décret cantonal sur la péréquation ramenant le taux à 64 %. Le Conseil, quant à lui, peine à se déterminer. En effet, lors du vote à main levée, 27 Conseillers supportent la proposition de la Commission des finances diminuant le taux d'imposition de 6 pts tandis que 27 Conseillers supportent celle tendant au statu quo présentée par la Municipalité. Quelques indécis s'abstiennent. Appelé à trancher et assumant pleinement cette responsabilité, M. Gérard MOJON, Président du Conseil, se rallie à la proposition de la Commission des Finances amendant du coup l'Arrêté d'imposition dans le sens de dite proposition. Immédiatement soumis à la détermination de l'organe délibérant, l'Arrêté d'imposition 2011 fixant à 64 % le taux d'imposition communal est adopté.

Le décompte final du Complexe des Services de Voirie et Domaines & Forêts prend l'ascenseur

Le 12 décembre 2005, le Conseil communal octroyait à la Municipalité un crédit de construction de **Fr. 9'562'700.-** pour entreprendre les travaux du Complexe communal de Manlout. Le coût final du complexe des Services de Voirie et Domaines & Forêts s'élève à **Fr. 10'703'904.-** soit un surcoût de **Fr. 1'141'204.-**.

Le préavis s'attache à défendre et justifier ce dépassement de crédit motivé par des améliorations ou demandes complémentaires de la Municipalité en cours de construction entraînant un surcoût de l'ordre de **Fr. 250'000.-**. Pour le surplus, le dépassement de crédit provient pour l'essentiel des travaux et études supplémentaires provoquées par des terrains de mauvaise qualité et des surprises hydriques intervenues en cours de chantier. Dès les premiers terrassements, en mars 2006, la terre se liquéfie, se mélange avec le limon et se transforme en boue (limon fluant). L'instabilité des terrains une fois la terre végétale enlevée exige l'engagement de mesures drastiques pour éviter le

ravinement. La difficulté s'accroît encore par l'irrégularité de la composition du sol tandis que certains endroits de qualité plus médiocre encore que la moyenne générale du secteur requièrent un assainissement en profondeur. La découverte d'une source souterraine vient pimenter la donne. Les propositions techniques d'assainissement prises d'entente entre entrepreneurs, géotechnicien, ingénieur civil et architecte tentent, à chaque difficulté rencontrée, d'apporter une solution économiquement supportable allant jusqu'à modifier l'implantation du projet en altitude dans le secteur de la déchèterie. Les membres du Conseil ont été régulièrement informés sur le déroulement et les difficultés rencontrées sur ce chantier et des incidences financières qui ne manqueraient pas d'en découler. Après avoir pris connaissance du préavis et des rapports déposés tant par la Commission des finances que la Commission ad hoc désignée pour examiner ce dossier, le Législatif montain décide d'accorder à la Municipalité le crédit complémentaire de **Fr. 1'141'204.-** résultant du décompte final.

Vestiaires tout neufs au Châtaigner, c'est parti!

Par préavis du 10 août 2009, la Municipalité demandait un crédit d'étude pour l'élaboration du projet de construction d'un bâtiment-vestiaires sur le site sportif du Châtaigner.

La situation générale, l'organisation actuelle et future de la zone d'aménagement d'utilité publique du Châtaigner y était décrite, de même que les besoins du Football-Club. Sur la base d'une esquisse de bâtiment, le Conseil communal approuvait dans sa séance du 5 octobre 2009 le crédit d'étude sollicité pour aller de l'avant.

Tenant compte des diverses visites et consultations entreprises, l'esquisse de départ s'est quelque peu affinée et étoffée, gagnant en surface et volume bâtis que le préavis s'attache à décrire en plans et en détail. Soumis à l'enquête publique du 26 juin au 26 juillet 2010, ce projet n'a pas suscité d'opposition permettant à la Municipalité de délivrer le permis de construire le 2 août écoulé. L'Association cantonale vaudoise de football (ACVF) et le Service de l'éducation physique et du sport ont approuvé le projet tandis que le Fonds du Sport lui alloue une subvention de l'ordre de 25 à 30 %. A l'examen des documents qui leur sont soumis, c'est à l'unanimité que les élus montains adoptent le projet de construction d'un bâtiment-vestiaires présenté et donnent à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre les travaux en lui accordant pour ce faire un crédit de **Fr. 2'885'000.-**.

La secrétaire du Conseil
Nicole Pétermann

De nos Institutions

Police cantonale vaudoise

Information sur une forte recrudescence de vols en début de soirée

Nous constatons une forte augmentation de cas dit «Serra», soit des vols commis par des cambrioleurs en début de soirée.

Ces malfrats repèrent les appartements ou maisons non occupés en regardant s'il y a de la lumière. Ils dérobent en général de l'argent, des cartes de crédit, des bijoux.

Conseils !

- Equipez certaines lampes d'interrupteurs à horloge pour qu'elles s'enclenchent automatiquement à l'heure programmée (tombée de la nuit) !
- Installez de bons éclairages extérieurs avec détecteurs de mouvements !
- Mettez vos valeurs à l'abri, ne les laissez pas dans les endroits habituels, comme le hall d'entrée, la chambre à coucher, la salle de bain pour les bijoux !
- Ne laissez pas les codes NIP près des cartes bancaires ou inscrits dessus !
- Si vous avez un coffre, vérifiez qu'il soit bien fixé et vissé et ne laissez pas la clé dans le même local !
- Informez vos aînés !
- Pour rappel, il est possible d'équiper portes-fenêtres et fenêtres de systèmes de verrouillage.

Division Prévention Criminalité
Pierre-Olivier Gaudard
Commissaire adjoint, Chef division
Centre de la Blécherette, 021 644 44 44

Pour toute information ou conseil, contactez le Gérant de sécurité: adj Gilles Perruchoud, 021 644 83 36



Paroisse du Mont

La Cure de notre Commune a repris vie. Voilà quelques mots de notre pasteur

Bonjour Le Mont !

Nous voici installés dans la cure du Mont. Arrivant de La Vallée de Joux, nous nous sentons bien dans notre nouvel environnement.

Vous avez été nombreux à nous accueillir chaleureusement, soit en passant nous dire bonjour, soit en nous laissant une délicate attention. Un grand merci ! Quand on débarque en zone inconnue, comme c'est le cas pour nous, on est sensible aux premiers commencements...

Ces jours, nous découvrons la Commune et ses contours. Nous parcourons les Hameaux et les rues, c'est le début de notre nouvel enracinement.

Nos enfants s'adaptent facilement, ils trouvent leur lieu, notre fille Sandy à l'école, notre garçon Kevin aux Moufflets. Ils ont évidemment repéré la place de jeux à côté du Temple !

Nous nous réjouissons beaucoup de cet avenir que nous souhaitons construire avec vous. Nous apprécions la vie communautaire et les relations. Le Mont bouge, ça tombe bien, on aime bouger !

Notre Temple est en chantier pour quelque temps; c'est une image de ce qui nous attend. A notre mesure, modestement, nous sommes prêts à apporter notre pierre à cette grande construction qu'est l'avancement du Royaume de Dieu.

Au plaisir de vous rencontrer, et de vivre avec vous, sous le regard du Christ.

Geneviève, Alain, Sandy et Kevin Wirth.

Veillée de Noël

- **Vendredi 24 décembre** à 22h00, à l'Eglise, Veillée de Noël suivie du thé à la cannelle et du vin chaud, sans oublier les fameux petits pains aux raisins de notre ami Louis !

Camp de ski

- **Du 26 décembre 2010 au 1er janvier 2011**, la Paroisse organise un camp de ski à Saas Grund/VS. C'est le dernier moment pour s'inscrire ! Si vous êtes intéressés à participer, jeunes, familles et moins jeunes!!! Prenez contact avec le secrétariat paroissial, tél. 021 652 92 80. Ski, luge, promenades, vivre une semaine riche en air pur et relations fraternelles ! C'est une excellente occasion de faire connaissance.

Semaine de l'unité

- Depuis quelques années, nous nous joignons aux chrétiens du monde pour vivre la semaine de l'unité. **Du lundi 17 au vendredi 21 janvier 2011**, entre 18h30 et 19h00 un recueillement sera animé par différentes églises et mouvements chrétiens et se terminera par notre traditionnelle soupe.

Pour la Paroisse
Chantal Hoegger-Romy

Noël des Aînés

Noël approche!!! Le Noël des 4 coins de même: en effet, comme chaque année, les personnes âgées de la Commune sont conviées à un après-midi festif pour fêter Noël autour d'un sapin au foyer de la grande salle, place du Petit-Mont. Les enfants des classes enfantines nous apporteront leurs chants joyeux et leurs sourires et nous aurons quelques autres animations.

Vous recevrez une invitation ainsi qu'un bulletin d'inscription que vous enverrez à l'adresse suivante: Paroisse protestante du Mont, Case Postale 408 en spécifiant: pour le Noël des Aînés.

La rencontre aura lieu le 14 décembre. L'apéritif sera servi dès 11h30.

Si vous voulez apporter de la pâtisserie de votre confection elle sera appréciée, mais aucune obligation.

Nous solliciterons une participation de votre part par une crousille qui sera à disposition. Cela selon votre désir et vos possibilités afin de nous aider à couvrir les frais.

Nous nous réjouissons de passer ces moments avec vous.

Le comité.

Médiathèque du Mont-sur-Lausanne

Notre tout petit lecteur !

Cet automne, la médiathèque a été enchantée d'accueillir son plus jeune lecteur ! Né le 17 août de cette année, Owen nous rend désormais régulièrement visite avec sa maman et son grand frère Liam, âgé de 2 ans.

«J'ai d'excellents souvenirs de mes après-midi à la bibliothèque municipale. Petite, j'y allais souvent avec ma maman, et j'ai envie que mes enfants puissent vivre cela aussi», raconte Aurélie Graf, maman des deux garçons. «Owen est déjà très attentif lorsque je lui raconte les histoires, il aime beaucoup les livres tactiles ainsi que ceux qui brillent ! Son grand frère dévore les histoires de Russel le Mouton et les livres de tracteurs et de chantiers» !

«C'est une chance de découvrir de nouvelles histoires et c'est pratique de ne pas avoir besoin de descendre à Lausanne» pense Aurélie. Il est vrai que la production littéraire est énorme. Plusieurs milliers de livres destinés à la jeunesse sont édités chaque année.

Du côté des bibliothécaires, la satisfaction est évidente. Le nouveau coin des tout-petits connaît un réel succès et le nombre d'inscriptions ne cesse de croître. Quelques aménagements restent à faire et l'offre documentaire sera encore élargie, mais le public répond déjà présent, et cette première année de mise en service est prometteuse !

- Collège du Mottier B
Rte Blécherette 3b, 1052 Le Mont
Tél. 021 651 04 89, Fax 021 651 04 71
E-mail: biblio@epslemont.ch

Murielle Reynolds
Responsable de la médiathèque



Owen et son grand frère Liam

Nos Jubilaires

Noces d'Or

Mardi 7 septembre, rendez-vous, pour M. Bernard Chabloz, municipal, accompagné du soussigné, à la route de la Blécherette pour apporter les vœux et félicitations des Autorités à **Mme et M. Grazia et Salvatore Di Pietro Di Dio** à l'occasion de leur **50^e anniversaire de mariage**.

Venant de Sicile, installés en Suisse depuis 1961, Mme et M. Di Pietro élisent domicile au Mont dès l'année 1985. Leur mariage a été célébré à Messine (Sicile). M. Salvatore Di Pietro assume divers emplois, auprès d'un marchand de vin, puis d'une entreprise de travaux publics et durant 24 années, auprès du Lausanne-Ouchy, chargé d'en assurer la maintenance.

Couturière, Mme Grazia Di Pietro occupe un poste auprès d'une maison de confection de la place de Lausanne, passant de la couture à la vente, sans négliger le secteur «retouches», et ce durant 25 années, pour rejoindre ensuite le secteur «rideaux» d'une enseigne de l'avenue du Théâtre.

Tous deux profitent d'une retraite bien méritée, dès l'année 1999, ce qui leur permet de s'occuper de leur propriété, du jardin potager et des arbres fruitiers, avec quelques intermèdes couture, bien entouré par ailleurs de leurs deux fils et de cinq petits-enfants.

Noces d'Or

C'est dans leur propriété du ch. de la Croix que nous avons rencontré **Mme et M. Margot et Philip Brunschwiler-Seelig**, à qui M. Bernard Chabloz, municipal, accompagné du soussigné, venait apporter le message et les félicitations des Autorités à l'occasion de leur **50^e anniversaire de mariage**.

Dans le courant de l'année 1976, Mme et M. Brunschwiler prennent domicile au Mont, après avoir vécu à New York, le prénommé occupant un



Mme et M. Grazia et Salvatore Di Pietro Di Dio

Photo: C. Froid



Mme et M. Anna et Frank Horton-Beguin

Photo: C. Froid

important poste dans le domaine bancaire; son épouse, qui fit des études de droit en Allemagne, travailla également à New York. En Suisse depuis 1953, Philip Brunschwiler retrouve le secteur bancaire en qualité de courtier en bourse.

A la retraite depuis une vingtaine d'années, le couple est bien entouré de ses deux filles et de 5 petits-enfants.

Entendons-nous bien, lorsque l'on parle régulièrement de «petits-enfants», nous avons fréquemment affaire à des adolescents, voire de jeunes adultes.

Noces de Diamant

Très agréable rencontre, au domicile de **Mme et M. Anna et Frank Horton-Beguin**, au Grand-Mont, à l'occasion de leur **60^e anniversaire de mariage**; M. Michel Odier, municipal, accompagné du soussigné, leur apporte les vœux et félicitations des Autorités à l'occasion de ce merveilleux jubilé.

Au terme de quelque 12 années passées à Paris, Mme et M. Paul Horton arrivent en Suisse en 1964, puis en notre localité dans le courant de l'année 1991. Né en Angola, de parents missionnaires, Paul Horton entreprend des études à l'Université du Cap, occupe ensuite un poste de professeur d'études bibliques et de théologie.

Parents de deux fils médecins, Anna et Paul Horton, qui ont eu l'occasion de voyager, notamment aux USA, vivent encore une retraite bien animée, entou-



Mme et M. Margot et Philip Brunschwiler-Seelig

Photo: C. Froid

rés également de 6 petits-enfants et, récemment, d'une arrière-petite-fille.

Ils assument par ailleurs encore quelque activité auprès d'une communauté religieuse lausannoise, apprécient la promenade, le scrabble et notamment, pour Paul Horton, la photo qui lui procure archives et découverte de techniques nouvelles. A l'image des nombreux couples que nous avons ainsi le plaisir de rencontrer, Mme et M. Horton se déclarent « très heureux de vivre au Mont ».

Nous tenons à adresser nos très sincères remerciements à Mme et M. Salvatore Di Pietro, à Mme et M. Ph. Brunschweiler et à Mme et M. Paul Horton pour leur accueil et les très agréables instants passés en leur compagnie; nous ne pouvons que formuler nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour le partage encore de belles années en notre Commune.

C. Frioud
Ancien secrét. mcpl



Gymnaestrada 2011 à Lausanne

Photo: Archive de la Société

Bon à savoir

Nouveaux horaires

La Doctoresse Oger vous informe des nouveaux horaires du cabinet dentaire qui seront valables dès le 1^{er} décembre 2010.

- **Réception des appels:**
Lundi 10h00-19h00
Mardi à vendredi 8h00-17h00
- **Consultations sur RDV:**
Lundi 10h00-19h00
Mardi, jeudi, vendredi 8h00-17h00
Samedi matin 9h00-12h00
- **Dr OGER Charlotte**
Médecin-Dentiste SVM-D-SSO
Omnipratique et Implantologie
Rte Grand-Mont 31, 1052 Le Mont
Tél. 021 653 33 46

the
dance
aerobics company

The Dance aerobics company

Nouveau à la grande salle du Petit-Mont

- Lundi à 9h30 cours de Melody Fit. Cette méthode est une série d'exercices dansés qui font travailler en douceur toutes les parties de votre corps.
- Lundi 20h00 / Mardi 18h00 / Jeudi 9h30: cours de Dance 2B Fit. C'est une méthode de mise en forme dansée et dynamique sur des musiques actuelles et rythmées. Venez nombreux / nombreuses nous retrouver dans une ambiance décontractée et conviviale!

Pour plus de renseignements:

- Roduit Sandra
077 472 47 62 ou 021 652 82 61
- Verhar Marie-Noëlle: 079 709 39 08
- www.danceaerobics.com

Gymnaestrada 2011 à Lausanne

Recherche de volontaires pour la World Gymnaestrada Lausanne 2011

Du **10 au 16 juillet 2011**, Lausanne accueillera la plus grande manifestation gymnique au monde!

Pour que la fête soit des plus belles et des plus réussies et pour que tout le monde reparte avec un sentiment de magie dans l'esprit, nous avons besoin de votre soutien. Vous souhaitez travailler sur un des différents sites de la manifestation ou alors directement sur la Commune de Le Mont-sur-Lausanne, n'hésitez plus et rejoignez, dès maintenant, la grande famille de la World Gymnaestrada Lausanne 2011!

Vous disposez d'une adresse e-mail et vous êtes prêts à vous engager au minimum 3 jours ou 18 heures en juillet 2011? Alors une seule adresse: www.wg-2011.com/volontaires.

Nous encourageons les futurs volontaires à s'inscrire d'ici fin 2010, afin que le CO puisse vous garantir la taille de votre tenue.

Pour le Mont

Nous aurons le plaisir de recevoir la délégation d'Afrique du Sud du 6 au 19 juillet 2011, soit environ 400 personnes de 10 à 60 ans.

- L'hébergement est prévu dans les collèges du Mottier A, B et C
- Dès le 6 juillet et jusqu'au 19 juillet
- Mise à disposition de la salle de gym
- Les locaux sont occupés 24/24h par des volontaires
- Préparation des petits-déjeuners
- Préparation des soupers
- Des soirées ouvertes à tous sont prévues, soirée organisée par nos visiteurs sud africains

Nous sommes à la recherche de bénévoles si cela vous dit de participer à cette fête ici au Mont ou que vous n'avez pas de mail, inscrivez-vous soit auprès du comité du Mont en envoyant votre nom et adresse par sms au 079 692 09 87, par tél au 021 652 78 96 sur le répondeur ou par mail à wg.co.lemont@hotmail.com.

Etre volontaire à la WG-2011: une expérience unique et inoubliable!

Pour plus d'informations sur la World Gymnaestrada Lausanne 2011: www.wg-2011.com.

D'avance merci à tous.

Le comité

Mont
Avenir

MontAvenir

Nouvelle association au Mont-sur-Lausanne

L'association MontAvenir a vu le jour cette année. Son objectif est de devenir un interlocuteur crédible pour les autorités communales, en matière d'aménagement du territoire et, plus globalement, pour tous les nouveaux projets qui ont un impact sur la qualité de vie. L'association entend défendre un environnement où la forêt, la nature, les champs cohabitent harmonieusement avec les logements et où l'ambiance villageoise l'emporte sur l'esprit d'une cité-dortoir.

La commune du Mont-sur-Lausanne se trouve à un moment clé de son histoire: plusieurs projets immobiliers d'envergure vont densifier la population, la faisant passer de 5'456 habitants (au 31 décembre 2009) à près de 7'500 ces vingt prochaines années. Ce développement est déjà bien entamé et il va positionner la commune comme une importante porte d'entrée à Lausanne, stratégiquement située sur le réseau autoroutier. Est-il possible d'accompagner cette évolution sans que la commune y perde son âme? Sans que Le Mont ne devienne une simple cité-dortoir bétonnée, entièrement tournée vers le Chef-lieu? Les membres de l'association MontAvenir en sont convaincus. Pour que Le Mont garde son caractère villageois et son équilibre entre le naturel et le construit, il convient d'établir des plans d'urbanisme créatifs et respectueux. Hors de tout engagement politique, comme stipulé dans nos statuts, il s'agit de défendre le meilleur habitat possible, compte tenu de l'im-

pact des constructions sur l'environnement, sur les transports, la circulation routière, les commerces, la scolarisation des enfants et la vie sociale de tous. L'association MontAvenir entend relayer les attentes de la population et établir un dialogue avec les autorités afin d'œuvrer, tous ensemble, à l'avenir d'une commune où il fait bon vivre.

Si vous vous sentez aussi concernés par ces réflexions, si vous aussi êtes attachés à une commune du Mont-sur-Lausanne toujours accueillante, prospère et verdoyante, n'hésitez pas à rejoindre l'association. Vos points de vue, vos suggestions seront les bienvenus.

Site web : www.montavenir.ch.



Société de Développement

Chers amis et amies de la Société de Développement du Mont, nous voici proche de la fin d'année et à quelques jours de la St-Nicolas.

Fête de la St-Nicolas

C'est le samedi 4 décembre 2010 que se déroulera la traditionnelle fête de la St-Nicolas au Châtaignier avec de nombreux stands artisanaux. Nous vous attendons nombreux avec vos bambins pour accueillir comme il se doit notre St-Nicolas qui offrira ses petits cornets surprises aux enfants qui ont été les plus sages. Sans oublier son compagnon le Père fouettard pour les autres... Pendant ce temps, les parents pourront se restaurer. Comme les autres années au vu du succès remporté, vous pourrez boire un verre et grignoter quelque chose de chaud. Vous trouverez le programme en dernière page. Sans oublier l'excellente soupe et les non moins excellentes tartellettes au citron de la SDM.

Vide-Coffres au Châtaignier

Le samedi 2 octobre 2010 s'est déroulée la première édition du vide-coffres au Mont.

Nous tenons à remercier toutes les visiteuses et les visiteurs sans oublier les

vendeuses et vendeurs du Mont et d'ailleurs, qui ont fait le déplacement jusqu'au Châtaignier, et ce malgré le petit problème de publicité et le manque d'information causé par le retard de livraison de ce journal.

Le temps, par contre était avec nous et nous avons pu profiter d'une belle journée d'été indien avec une température plus que clémente pour la saison. Les échos des participants furent tous positifs, l'ambiance des plus cordiale, et la soupe de Valter excellente. En résumé une belle manifestation, grâce à vous qui vous êtes déplacés. Merci de nous avoir soutenus dans notre premier essai.

Les photos de ce vide-coffres sont disponibles sur notre site : www.sdlemont.ch

Au vu de l'affluence et des encouragements reçus, la Société de Développement va certainement renouveler cette manifestation. Nous vous tiendrons au courant.

Remerciements

Le comité de la Société de Développement tient à remercier toutes les Montaines et tous les Montains pour leur présence et leur soutien tout au long de l'année 2010 lors nos diverses manifestations organisées dans notre Commune. Il ne faut pas oublier non plus de remercier nos autorités qui ont mis à notre disposition toutes les ressources disponibles pour que nos fêtes soient belles. Merci à tous.

Je vous rappelle que vous pouvez nous suivre, consulter toutes les informations sur nos diverses animations et manifestations tout au long de l'année sur notre site internet : www.sdlemont.ch. Vous pouvez aussi voir toutes les photos de la SDM que notre super webmaster et photographe Jean-Pascal Blanc met en ligne après chacune de nos manifestations.

A vos agendas 2011 !

Quelques dates de manifestations à inscrire dans vos agendas 2011. Le mercredi 16 février l'assemblée générale et l'accueil des nouveaux habitants, le samedi 7 mai la fête de mai, le 2 août la célèbre Torrée et le samedi 3 décembre la St-Nicolas.

Pour la dernière manifestation de la Société de Développement, soit la St-Nicolas, rendez-vous au Châtaignier le samedi 4 décembre 2010. Le comité de la SDM se réjouit déjà de vous y retrouver.

Pour finir, tout le comité de la Société de Développement du Mont-sur-Lausanne se joint à moi pour vous souhaiter à tous un bon hiver, d'excellentes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2011. Nous nous réjouissons déjà de vous revoir en 2011 lors de nos manifestations.

Alexandre Cevey
Président



Pétanque du Mont

Chères lectrices et Chers lecteurs,

Il me tient à cœur de vous relater une autre facette de notre club de pétanque. Ceci avec un réel plaisir et une gratitude amplement méritée.

Il est souvent fait référence aux difficultés que nous rencontrons à recruter et/ou à motiver les jeunes pour la pratique de notre sport. Toutefois, s'il est une catégorie qui ne rencontre pas de problème de ce côté-là, c'est bien celle dite des « Zénés ». Il faut comprendre par-là, des joueuses et des joueurs d'âges mûrs, mordus et assidus. Et pour certains, riches d'un glorieux passé boulistique.

Les femmes ne sont pas en reste d'ailleurs. Il est d'usage de ne pas demander son âge à une femme. Par équité, je ne vais donc pas vous dévoiler qui est la plus ancienne ou le plus ancien des joueurs de notre société. Il faut tout de même relever que les personnes concernées ont allégrement dépassé le seuil de 80 ans, ou s'en rapprochent. **chapeau bas !!!**

Depuis 5 ou 6 ans, chaque mercredi après-midi, une sympathique équipe de membres ou d'amis se réunissent au boulodrome du Châtaignier. Sous l'impulsion des gentils organisateurs que sont René Dupuis et Willy Martin, un chaleureux merci à eux, un tournoi est mis sur pied. Cela fait vraiment plaisir de les voir se dépenser, en toute amitié la plupart du temps, à la pratique de la pétanque. De même, et c'est réjouissant, ces aînés sont parfois rejoints par d'autres joueurs plus jeunes, qui viennent là soit pour s'entraîner en vue d'un futur tournoi, ou tout simplement pour passer le temps. Bien sûr, l'âge n'exclut pas quelques débordements verbaux, ou l'emploi de termes pas toujours conventionnels. Mais ceux-ci sont rapidement pardonnés et oubliés et la bonne humeur reprend le dessus.

Cette année, leur tournoi a débuté le 21 avril et s'est clôturé le 15 septembre. Il a réuni entre 25 et 30 joueurs par mercredi. Le classement tient compte des 15 meilleurs résultats personnels.



Le vide-coffres 2010 au Châtaignier

Ceux qui ont participé à moins de 12 journées sont non classés, mais pas oubliés. Chaque participant reçoit un prix souvenir.

Nos « Zénés » font preuve d'une solidarité et d'une organisation exemplaires. Au début du tournoi, chacun débourse Fr. 10.- en guise d'inscription, puis, chaque mercredi, Fr. 3.-. De cette manière, il « s'auto paie » son repas de clôture. Cette année, celui-ci a été partagé par 27 joueuses et joueurs, au Restaurant du Tennis du Châtaignier.

Jean-Pierre et Anna, les tenanciers, ainsi que leur personnel, ont fait en sorte que l'ambiance soit bonne et ravisse les convives. Il sied d'ailleurs ici de relever que les liens de voisinage entre ces tenanciers et notre société sont excellents et des plus amicaux. Parfois même, c'est hallucinant comme ils montent en puissance, n'est-ce pas patron ?

L'édition 2010 a vu la consécration de Willy Martin, avec 369 points. Suivi à la deuxième place par André Piguët, avec 358 points, et à la troisième, par Rémy Renaud, **premier Montain**, avec 350 points. Jean-Pierre VIRET, 4^e et Jean-Luc PASSARD, **second Montain**, 5^e, complètent ce trio de tête. Un grand bravo à chacun et, je vous le souhaite, à l'année prochaine.

Bravo les « Zénés » pour votre dévouement et votre engagement vis-à-vis de notre société. Continuez à venir vous divertir au boulodrome et nous honorer de votre présence. Il y aura toujours une occasion de partager le verre de l'amitié. Quoi que l'on pense, quoi que l'on dise, vous représentez l'âme et la sagesse (normalement) du club. A ce titre, vous méritez amplement que cet article, que j'ai eu du plaisir à rédiger, vous soit dédié.

Francis Etienne



Tennis-Club Le Châtaignier

Championnats Vaudois

Comme chaque année et en guise de clôture des vacances estivales, tout le gratin du tennis vaudois s'est donné rendez-vous pour disputer ses championnats d'été.

Le Tennis-Club Stade-Lausanne était l'hôte de ses finales qui ont vu une jolie qualité de jeu.

Avec une trentaine de participants, notre club était très bien représenté dans cette compétition. Du côté des résultats, notre club s'est montré tout en haut de l'affiche en sacrant deux des siens.

Un immense bravo à nos deux nouveaux champions vaudois qui sont Philippe Bertrand (catégorie 35+ N4/R4) et Célia Favre (catégorie U12 R4/9) !



Les « Zénés » de la Pétanque du Mont

Photo: F. Etienne

Si pour Philippe, le titre ne pouvait presque pas lui échapper, Célia a réussi un petit exploit en battant la tête de série n° 1 du tournoi en finale sur le score très disputé de 7/6 7/5 !

Relevons encore l'autre très bonne performance de ces championnats, performance qui est à mettre à la clé d'Adrien Ryffel, lequel a créé une petite surprise en se hissant jusqu'en demi-finale du tableau relevé des moins de 10 ans. Bravo à lui !

Avec 2 champions, 4 vice-champions vaudois et encore 4 autres demi-finalistes, les championnats vaudois d'été auront été une belle réussite pour les membres de notre club. Bravo à toutes et à tous.

Interclubs juniors

Comme mentionné dans une édition précédente, 4 équipes d'interclubs se sont qualifiées pour le tour final. Malheureusement, l'aventure s'est avérée difficile puisque nos équipes ont toutes connu l'élimination lors des phases finales. Cependant, l'année 2010 aura, à nouveau, été une réussite dans ce championnat puisque nos jeunes ont connu un très bon bilan général.

Saison d'hiver

Un petit mot enfin pour vous dire que la saison d'hiver a très bien débuté pour

notre club tant au niveau sportif qu'administratif. En effet, nous avons connu une vente d'abonnements fixes en hausse. Pour cette raison, nous vous conseillons de vous y prendre à l'avance si vous souhaitez réserver une heure pour pratiquer votre sport favori dans nos magnifiques installations.

*Patrick Roy
Resp. commission sportive*

Prochains journaux

Parutions Articles

Fin janvier	5 janvier
Fin mars	5 mars
Fin mai	5 mai
Fin juillet	5 juillet
Fin septembre	5 septembre
Fin novembre	5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Grefe municipal
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail grefe@lemontsurlausanne.ch



Célia Favre (cat. U12) et Philippe Bertrand (cat. 35+)

Photo: Archives de la Société



St-Nicolas

le 4 décembre 2010



Au Châtaignier

de 9h30 à 16h



Une vingtaine de stands ...

- commerçants et artisans vous attendent!
- crèche vivante
- contes pour enfants



Petite restauration et boissons

- préparés par votre société de développement

De 10h à 14h - Bricolages

- bonhommes en pâte et bricolages de Noël

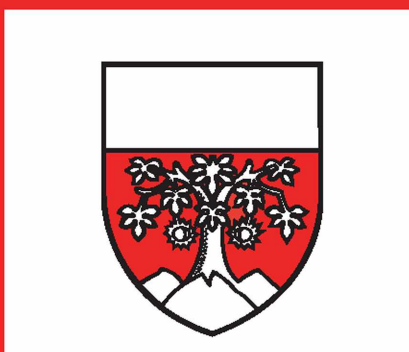


Dès 11h30, arrivée de St-Nicolas

- Accompagné du Père fouettard

A 12h30, cornets « surprise »

- distribués aux enfants par St-Nicolas



**Société de développement
du Mont-sur-Lausanne
www.sdlemont.ch**